

# LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°52- Mai 2009- Siège : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613  
Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33

## SOMMAIRE

- ⇒ Editorial.....P 1
- ⇒ Nos projets pour 2009 .....P 2
- ⇒ Les énergies renouvelables .....P 3
- ⇒ La grotte de Combe l'épine.....P 4
- ⇒ La vie des associations.....P 4
- ⇒ En feuille intercalaire : un résumé du rapport de notre Assemblée Générale .....

## Editorial :

Le 27 mars à Noroy, une cinquantaine de personnes ont assisté à notre assemblée générale. Monsieur Bontour, conseiller général et de nombreux maires du Borplacal nous honoraient de leur présence.

Le rapport moral et d'activité, le rapport financier approuvés (un résumé vous en est proposé en annexe), il a été procédé à l'élection des membres du conseil d'administration et des vérificateurs aux comptes.

Quatre membres du CA étaient renouvelables : Marie-Agnès Carrey et Christian Renet se représentaient et ont été élus à l'unanimité.

Jacqueline Orsat qui était avec nous depuis l'année 2 000, désirant souffler un peu et Romuald Cellier n'habitant plus la région ne se représentaient pas.

C'est avec regret que nous nous séparons de ces deux collaborateurs qui ont beaucoup contribué à la bonne marche de notre association.

Deux candidates représentant le monde agricole se sont présentées : Sarah Gaudinet et Nathalie Peton. Elles sont élues à l'unanimité et c'est avec beaucoup de plaisir que nous les accueillons. Depuis plusieurs années, seul notre président d'honneur Bernard Manton représentait l'agriculture.

Catherine Daval, vérificateur aux comptes, n'a pas souhaité poursuivre cette mission ; merci à elle pour le travail qu'elle a accompli depuis de nombreuses années.

Geneviève Pernot, qui se représentait et Elisabeth Sieger, ont été élues à l'unanimité.

Ce nouveau conseil d'administration, rajeuni, va se mettre au travail pour continuer à promouvoir le « BORPLACAL ». Il est bien soutenu, pour remplir sa tâche, par les municipalités des 16 villages concernés et le conseil général, notamment sur le plan financier. Une aide précieuse nous est aussi apportée par les adhérents. Un grand merci à tous.

Le président.

**Samedi 23 mai à Noroy-Le-Bourg**

## **SORTIE ORCHIDEES**

avec Patrick PELAY.

14 heures :

Projection à la salle Pierre BRICE  
(place de l'église)

15 heures :

Découverte des orchidées sauvages sur le terrain de Champfleurey.

Si vous n'assistez pas à la projection, rendez-vous à l'ancien stade de Noroy

## **MARCHE ANNUELLE DU BORPLACAL**

**SAMEDI 6 JUIN**

**A**

**COLOMBOTTE**

Départ, arrivée, buvette, restauration et animation musicale : **devant la mairie.**

Inscriptions sur place 1,5 € - gratuit pour les enfants.

**A partir de 13 h :**

Plusieurs circuits balisés proposés entre 5 et 15 km à parcourir à pied ou en VTT.

Départ libre.

Une carte avec le tracé des circuits et la description des curiosités rencontrées est donnée gratuitement aux participants.

**19h** : Restauration sur place ( Barbecue, frites, tartes).

**20h30** : Animation musicale.

Les jeunes artistes du groupe « The Domino » animeront cette soirée.

**22h** : Marche nocturne entre 6 et 10km.

**Buvette en permanence sur le lieu de la manifestation**

**Contact** : Jacques Renault 169 rue du creux 70200  
ARPENANS Tél fax : 03-84-63-91-34

## NOS PROJETS 2009

Cette année nous devrions voir se construire la maison de la ruralité. Ce projet de la commune de Noroy va enfin se réaliser, grâce à l'opiniâtreté de son maire. Vous découvrirez cette réalisation dans la prochaine gazette.

Nous devons financer la construction des hangars, ce qui sera possible, je pense, avec l'argent que nous mettons de côté depuis plusieurs années dans ce but.

Le « Bio-verger ». Nous avons 3 ans pour mener à bien ce projet. Pas de problème financier, étant donné la subvention apportée par « réseau ferré de France ». ( voir le résumé de l'assemblée générale)

Par contre votre aide serait précieuse.

Venez rejoindre les membres de la commission créée à cette occasion, dites-nous où trouver des plants d'arbres à sauvegarder ou faites-nous part de vos idées sur cette réalisation.

Johan Laurent vous fera découvrir l'histoire locale et régionale de la période 1750 1800 (lien avec l'histoire nationale) Des réunions au cours desquelles un débat pourra s'engager vous seront proposées à partir de septembre.

La ferme d'antan. Les visites commencent habituellement le 8 mai à l'occasion du vide grenier d'Oppenans.



Cette année c'est le dimanche 19 avril que nous avons reçu nos premiers visiteurs. Une soixantaine de personnes membres de l'association « les amis des véhicules anciens » ont découvert « les anciennes machines agricoles » de notre musée. Ils étaient venus à bord de trente voitures de collection que les habitants du village n'ont pas manqué d'admirer.

Dans un article relatant cette visite madame Roussel a écrit, concernant le village d'Oppenans, « ils ne pouvaient trouver un décor plus adapté à leurs superbes voitures que celui de ce petit village qui a choisi de ranger sous terre tout ce qui pouvait gâter le paysage, afin de lui garder son charme d'autrefois. »

**Les visites guidées reprendront le 8 mai et tous les dimanches de 14h à 17h du 15 juin au 15 septembre.**

**Un euro vous sera demandé pour une visite qui dure environ 1 heure (gratuit pour les moins de 12 ans)**

**(Pour les groupes visite possible en dehors de ces horaires sur simple appel téléphonique au 03.84.78.71.33.)**

## LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président d'honneur :** Bernard Mantion.

**Président :** Jacques Renoult

**Secrétaire :** Marie-Agnès Carrey

**Trésorier :** Franck Arrigoni.

**Membres :** Françoise Boisgontier, Gisèle Devoille, Sarah Gaudinet, Marie-Claude Henry, Johan Laurent, Jean-Paul Menigoz, Claudine Pelleteret, Nathalie Peton et Christian Renet.



**DES HOMMES ET DES TRADITIONS.** Nous sommes membres de cette association qui organise **Les 13 et 14 juin à Athesans : Les journées de l'éco-développement.**

Samedi à 20h30 salle Jean Bosco : Projection du film « le bien commun » suivie d'un débat.

Dimanche de 10h à 19h place du village : Patrimoine, artisanat et économie solidaire.

Marché fermier, artisanal et solidaire.

Promenade en calèche.

Jeu découverte des rues du village, visites accompagnées par l'ASPAE <sup>(1)</sup>.

Visite du clocher commentée par Gérard Hennequin.

Restauration rapide et buvette.

**(1) Association de Sauvegarde du Patrimoine de Athesans-Etroitefontaine.**

# Les Energies Renouvelables

Le Bois, l'Eolien, le Solaire, la Géothermie, l'Hydraulique ... A chaque parution de la gazette vous trouverez un article sur les énergies renouvelables.

Cette fois ce sera sur le bois.

**Il est considéré comme énergie renouvelable car son bilan CO2 (le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre) est neutre, il rejette en effet lors de sa combustion le CO2 qu'il a capturé lors de sa croissance. Cela n'est toutefois valable que si la forêt est correctement gérée, ce qui est le cas en France. C'est de plus une énergie locale contrairement aux combustibles fossiles ou à l'électricité .**

Les hommes préhistoriques ont commencé à faire cuire leurs aliments et à se chauffer en brûlant du bois. De nos jours il est encore beaucoup utilisé (inserts, foyers fermés, cheminées, poêles, chaudières à bois). Le bois peut être un chauffage d'appoint ou un chauffage central.

Les feuillus durs (chêne, hêtre, frêne, châtaignier, charme, noyer, fruitiers, etc) sont très appréciés, car ils sont très répandus dans nos contrées donc disponibles, et ils permettent de tenir le feu une nuit entière en effectuant une combustion au ralenti, ce qui n'est pas recommandé car le rendement de cette combustion au ralenti est mauvais et génère beaucoup de polluants. Les résineux contiennent plus d'énergie que les feuillus pour le même poids. Toutefois comme ils sont plus légers (moins denses), ils contiennent moins d'énergie pour un même volume que les feuillus. Les granulés de bois sont essentiellement composés de résineux et sont très énergétiques.

Ne pas brûler du bois vert (libère des substances polluantes et fournit 2 fois moins d'énergie qu'un bois sec)

Le temps de séchage du bois varie de 15 à 24 mois.

On peut brûler le bois sous différentes formes : bûches, en plaquettes (bois déchiqueté), en granulés (ou pellets)

Les différents appareils :

Les poêles (consomment des bûches de bois ou des granulés ou les deux)

-Les poêles en acier (rendement assez élevé à régime normal, mais faible au ralenti)

-Les poêles en fontes et matériaux réfractaires ont des rendements très élevés. Ils sont performants mais plus coûteux

-Les poêles à inertie, qui après une flambée, rayonnent durant plusieurs heures l'énergie issue de la combustion.

Un poêle bouilleur ou un insert peut chauffer complètement une maison

Les chaudières (consomment des bûches, des plaquettes ou des granulés). S'utilisent pour le chauffage central.

-Les chaudières à bûches

-Les chaudières à combustion montante sont simples mais de qualité médiocre. La combustion est difficile à maîtriser, de médiocre qualité et incomplète.

-Les chaudières à combustion horizontale réduisent le taux d'imbrûlés.

Les chaudières à combustion inversée offrent une bonne qualité de combustion. Après la combustion un apport d'air permet de ré-enflammer les gaz imbrûlés.

-Les chaudières turbo (à tirage forcé) perfectionnent les chaudières à combustion inversée. Associées à un grand ballon d'eau (ballon tampon ou ballon d'hydro-accumulation), la chaleur excédentaire issue de la combustion peut être stockée. Une fois le chauffage de la maison assurée, la chaleur accumulée est restituée selon les besoins pendant 12 à 24h voir plus selon le volume du ballon, la température extérieure et l'isolation du bâtiment. (Remarque : l'utilisation d'un ballon de stockage est toujours conseillée, quelle que soit la technologie de chaudière bûche utilisée).

-Les chaudières à plaquettes ou a granulés offrent une facilité d'utilisation similaire à celle des chaudières fioul ou gaz. L'alimentation de ces chaudières est programmée et automatique. Le combustible est stocké dans un silo. L'autonomie peut être de plusieurs mois. La chaudière est alimentée par une vis sans fin ou un système d'aspiration. C'est aussi une vis sans fin qui évacue les cendres.

Les conduits de cheminées doivent être ramonés 2 fois par an. Pensez à demander un certificat de ramonage.

Certaines chaudières acceptent plusieurs combustibles (bûches, granulés ou plaquettes).

Des chaudières à granulés couplées à un moteur qui produit de l'électricité sont aussi à l'étude.

En résumé : les appareils de chauffage au bois sont devenus très performants, et utilisent un combustible écologique, économique et local. La pose doit toutefois être faite par un professionnel. (sécurité et meilleurs rendements)

D'après l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de l'ADERA (Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives) Remerciements à M. Nicolas Moniot à Gourgeon, pour l'aide qu'il nous a apportée.

PS : Pour des informations sur les techniques de chauffage au bois mais aussi sur les autres énergies renouvelables, et bien entendu sur l'isolation et l'amélioration des performances énergétiques de votre logement (car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas), vous pouvez contacter l'ADERA, votre espace Info Energie (03 84 92 15 29 ou [nm.adera@orange.fr](mailto:nm.adera@orange.fr)). Voici l'adresse : ADERA Le Moulin 70120 GOURGEON visitez sur rendez-vous.

# Un site naturel du Borplacal: la grotte de Combe l'Epine

Le 6 juin prochain, lors de notre marche annuelle dont la base sera à Colombotte, un de nos circuits balisés vous fera passer à proximité d'une grotte assez connue de la région, son nom: Combe l'Epine, sa situation: commune de Calmoutier, à environ 1200 m.au N.E. du pays, en entrant dans un petit bois, non loin d'un chemin traversé par le gazoduc.

Elle est signalée un peu partout dans les guides, elle n'est pas vraiment spectaculaire, très vaste cependant, elle finit, après une descente de quelques dizaines de mètres, par un étroit boyau. On la nomme aussi Eglise de Combe l'Epine, à ce propos, les avis diffèrent, mais convergent: il s'agit sans doute d'une référence à ses dimensions, le dictionnaire des communes de la SALSA indique pour sa part que « son intérieur ressemble à une chapelle ». Une autre affirmation indique qu'autrefois un ermite vivait là: rien d'étonnant non plus, le lieu est retiré et un couvent existait à Calmoutier jusqu'à la Révolution.

Ce que précise Nufer: « 180m de développement, grand porche d'entrée sur éboulis en forte pente à l'intérieur d'une très grande salle aux voûtes en forme d'ogive, hauteur 20m. Le plan de la cavité est en forme de L, ces caractéristiques lui donnent la forme d'une cathédrale ».

Cet ensemble du calcaire Bajocien fait partie du plateau calcaire et du réseau de la Colombine. Son accès reste interdit par un arrêté préfectoral de biotope du 3/10/1989, en raison de la présence de chauve-souris et afin d'éviter toute

« recherche » géologique sauvage.



Ce n'est pas une ancienne mine comme semble l'indiquer le panneau, ce sont des exploitations de fer qui ont provoqué sa découverte. Signalée aussi comme grotte à cristallisation, les stalactites du plafond ont disparu pour la plupart (vandalisme...). En 1860, un recueil intitulé « Les mille et une merveilles de la France » précise: « vous trouverez (dans cette grotte) une fontaine aux eaux limpides et plus loin dans le fonds, un abîme profond où viennent se perdre plusieurs sources environnantes ». De nos jours, plus rien de cela semble-t-il, mais un but de promenade agréable, tout en respectant l'environnement.

Ch.Rénet

## Vie des associations du secteur

**AUTREY-LES-CERRE**, « O TREY D'UNION » organise le dimanche 28 juin un vide-greniers  
Pour réserver un emplacement s'adresser à monsieur Claude SINGER (tél 03-84-78-73-85).

**ARPENANS**, « La Catalane » vous propose:

Le 20 juin ses feux de la Saint Jean (sortie du village en direction de Les Aynans)  
A partir de 20h buvette, casse-croûte, animation musicale.

**MONTJUSTIN et VELOTTE**, « La Montjustinoise » organise un jeu de quilles courant Août.

**NOROY-LE-BOURG**,

Le samedi 20 juin à partir de 20 heures - Fête de la musique avec la participation de la chorale des grands bois, de musicalement vôtre et de deux groupes rock (reprises Noir Désir, Téléphone,...)

Le dimanche 21 juin Course cycliste

Le lundi 13 juillet bal populaire animé par Lady Jane, chanteuse en live, feu d'artifice avec les artisans du spectacle.

**POMOY**, « Le comité des fêtes » organise un vide-greniers le 16 août de 7h à 18h.

Pour réserver un emplacement s'adresser à madame Nathalie COLLOT (tél 03-84-74-30-42).

# UN RESUME DU RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## EXERCICE 2008

### RAPPORT MORAL

**Créée en 1993**, cette association intercommunale s'attache à promouvoir et dynamiser le secteur compris dans le triangle Lure-Vesoul-Villersexel. Son action concerne surtout 16 communes : Aillevans, Arpenans, Autrey-les-Cerre, Borey, Calmoutier, Cerre-les-Noroy, Colombotte, Dampvalley-les-Colombe, Liévans, Mollans, Montjustin, Noroy-le-Bourg, Oppenans, Oricourt, Pomoy et Valleriois-le-Bois.

Pour remplir sa mission, l'association dispose d'un conseil d'administration de 12 membres. Aux côtés des membres du conseil d'administration, des adhérents participent, en fonction de leurs compétences, aux commissions gazette, tourisme, animations, musée.

Merci aux membres du conseil d'administration et des commissions qui, peu nombreux, sont très souvent sollicités pour mener à bien les différentes tâches qui leur sont confiées. Merci également aux correspondants locaux qui dans chaque village, sont le lien entre les habitants et l'association, notamment en distribuant la gazette et en collectant les adhésions.

Merci également au Conseil général, aux municipalités des villages cités ci dessus, à la chambre d'agriculture, à « Profession sport » et à « Jeunesse et sport » pour l'aide morale, financière et matérielle qu'ils nous apportent (subventions, mise à disposition de salles, conseils...).

A ces remerciements, n'oublions pas d'associer celles et ceux qui, en prenant une adhésion montrent l'intérêt qu'ils portent aux actions de notre association.

### RAPPORT D'ACTIVITE

**La Gazette** : Distribuée gratuitement par les correspondants locaux à tous les habitants du secteur et envoyée aux adhérents hors «Borplacal» elle contribue à la circulation des idées. Chaque numéro est imprimé à 1450 exemplaires.

**Le site Borplacal** (BORPLACAL.Com), créé et régulièrement mis à jour par Gisèle Devoille. Il vous permet de suivre les activités de notre association.

**Les animations 2008**. Nombreuses et variées, elles sont souvent menées en partenariat avec les associations locales. Vous avez pu suivre en détail leur déroulement dans les dernières gazettes.

#### **Les circuits de randonnée.**

Le circuit des Croix : 3 boucles partant toutes de Noroy le Bourg. La boucle « village » de 2 km fera découvrir les 7 fontaines du bourg. Les 2 autres boucles font 7 et 8 km.

Un circuit VTT de 15 km partant lui aussi de Noroy a été créé et balisé.

Le circuit des Monts. Long d'une vingtaine de km il peut être scindé en 3 boucles (une de 13 km et deux de 7 km). Un panneau de départ est en place près du château d'Oricourt.

Le circuit des Grands Bois Long d'une vingtaine de km, il peut être scindé en 2 boucles. Il passe à Cerre les Noroy et Borey.

Le circuit de la Vallée sèche du Veuvey est un circuit de découverte d'environ 6 km.

Un panneau de départ est placé le long de la départementale N°100. Grâce aux 23 panneaux, destinés à vous familiariser avec les arbres et arbustes poussant sur le plateau calcaire, vous vous instruisez en vous promenant.

Tout au long de l'année nous entretenons ces circuits.

De plus, par contrat avec le Conseil Général, nous assurons l'entretien d'une partie de la trace équestre et du sentier des buttes. Par contrat avec la Communauté de Communes des Grands Bois, nous assurons l'entretien du circuit de la Colombine.

**Nos « topoguides » vous aideront à les découvrir . Vous pouvez vous les procurer à l'office de tourisme de Vesoul, à celui de Villersexel, à notre stand lors des manifestations auxquelles nous participons ou en nous les demandant par téléphone au 03-84-78-71-33.**

## « Le bio verger »

Il est une autre composante du « site de développement rural de Noroy le Bourg »

Borplacal envisage la plantation d'un verger « bio » de préservation de variétés anciennes sur un terrain mis à sa disposition par la commune .

- Afin :
- d'enrichir ce site dédié à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité associée,
  - de sauvegarder des espèces fruitières locales anciennes qui font la richesse et l'identité du terroir
  - de réhabiliter le verger et les techniques de gestion en agriculture biologique auprès des habitants, des touristes, ....

Il vise à restaurer un élément typique du paysage haut-saônois aujourd'hui en déclin, à sensibiliser sur les enjeux de sa préservation et à relancer une dynamique autour des vergers familiaux.

La notion de verger conservatoire est souvent limitée aux variétés de pommes ou poires. Le principe de ce bio-verger reprend l'idée de verger multi espèces regroupant des productions traditionnelles tombées en désuétude.

Des séances de découverte enrichies d'expositions itinérantes, de conférences de spécialistes, de travaux pratiques (séance d'initiation au greffage, à la taille des arbres, ...) seront programmées pour permettre aux habitants de se réappropriier leur patrimoine naturel.

Pour mener à bien ce projet Réseau Ferré de France propose une subvention de 6500€.  
L'autofinancement consistant en 400€ par an sous forme de bénévolat valorisé.

L'association des « croqueurs de pomme » a été sollicitée pour nous assister dans la conception et la gestion de ce site.

**C'est grâce à la commune de Noroy le Bourg qui met à disposition le terrain et à la chambre d'agriculture qui a monté le dossier, que ce projet voit le jour.**

## RAPPORT FINANCIER

CHARGES		PRODUITS	
Fais de gestion	914,10	Subvention du Conseil Général	1000,00
Gazette	1195,89	Subventions des communes	1065,00
Circuits de randonnée (1)	838,64	Cotisations adhérents 2008	1047,00
Animations	1679,42	Circuits de randonnée (3)	407,00
Ferme d'Antan (2)	554,35	Animations (4)	3574,23
Provisions pour construction hangars	2500,00	Ferme d'Antan	191,00
		Autocollants, topoguide VVS	64,00
		Intérêts du livret	384,21
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7682,40</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7732,44</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>50,04</b>		

### REMARQUES :

- (1) Entretien tondeuse et impression de topoguides
- (2) Location et entretien du bâtiment
- (3) Subvention départementale pour entretien des circuits départementaux et vente de topoguides.
- (4) Entre autres : Notre part des bénéfices de la fête de la ruralité de l'automne 2007 et des jeux intervillages de 2008.  
En 2009 il n'y a pas de grosses manifestations comme celles là.